



COMITÉ DÉPARTEMENTAL des CÔTES d'ARMOR PJP

PROCÈS VERBAL de la RÉUNION du COMITÉ 22 PJP

en visioconférence du lundi 29 mars 2021

Lieu : Visioconférence aux domiciles de chacun

Horaire : 18h00 à 19h30

Ordre du jour :

- Suite courrier FFPJP, c'est le Comité Directeur du CD22PJP dans son intégralité qui doit assurer l'intérim jusqu'à ce qu'une nouvelle élection de la Présidente Maryse DUCHÊNE-DROFF soit effectuée en affectant à chaque club son nombre de voix en fonction du nombre de licencié(e)s :
 - ✗ Désignation de la personne pour signer les documents officiels et assurer l'intérim ;
 - ✗ Informations sur le nouveau vote à venir ;
- Validation de la commission de surveillance électorale par le Comité Directeur ;
- Mise au point sur le déroulement de la réunion du comité du 25 mars dernier.

Rédacteurs : Maryse Droff & Étienne Symoneaux.

Présents : Maryse Duchêne Droff, Didier Canevet, Robert Durand, Loïc Eymerit, Éric Phelep, Roland Pyron, Christian Robelet, & Étienne Symoneaux.

Absente excusée : Christine Niget

Début de la réunion à 18h00

➤ **Suite PV la commission de surveillance des opérations électorales de la FFPJP du 17 mars 2021 reçu par mail le 29 mars 2021**

- Élection d'un(e) membre du Bureau par le Comité Directeur pour exercer provisoirement les fonctions de Président(e) :
 - Cette élection doit se faire au scrutin secret (article 23 des statuts du CD22PJP)
 - Il est décidé de se retrouver pour voter le mercredi 31 mars 2021 entre 17h et 19h. Le nom d'Étienne Symoneaux est unanimement souhaité pour assurer l'intérim (il ne peut répondre, ayant quitté la réunion vers 19h20, légèrement indisposé suite piqûre vaccin anti-covid19)
 - L'ordre du jour fera foi en cas de contrôle par les autorités si déplacement après 19h, heure du couvre-feu. Ne pas oublier d'imprimer l'ordre du jour et de prévoir une attestation.
- Ré-élection de la Présidente Maryse Duchêne Droff :
 - Cette ré-élection doit être effectuée en affectant à chaque club son nombre de voix en fonction du nombre de licenciés.
 - Pour rappel, le 19 février 2021, l'élection du Comité Directeur et la désignation de la candidate sont régulières.
 - La maison des sports peut accueillir le nouveau vote le samedi 24 avril. Cette date est donc retenue, entre 10h et 11h, ce qui laisserait éventuellement la possibilité de disputer ou d'assister aux qualificatifs au championnat de France prévus à partir de 14h à cette date, si toutefois ils avaient lieu, hypothèse néanmoins peu probable.
 - Le comité va informer la commission électorale de cette date et s'assurer de leur disponibilité avant de lancer le dispositif.

➤ **Validation de la commission de surveillance électorale par le Comité Directeur**

- Fabien Lengronne, licencié à Jugon-Les-Lacs, est nommé à la commission de surveillance électorale à l'unanimité du Comité Directeur.
- Voici la composition de la commission : Responsable, Paulette Thomas, Membres, Patrice Baratié et Fabien Lengronne.



COMITÉ DÉPARTEMENTAL des CÔTES d'ARMOR PJP

PROCÈS VERBAL de la RÉUNION du COMITÉ 22 PJP en visioconférence du lundi 29 mars 2021

➤ Mise au point sur le déroulement de la réunion du comité du 25 mars dernier

- La réunion du 25 mars dernier a entraîné la démission d'Étienne Symoneaux pour raisons personnelles avec pour effet au 19 avril 2021. Lors de cette réunion, il y a eu des échanges très vifs. Suite à cela, Roland Pyron a proposé, à Maryse Duchêne Droff, de démissionner de son poste de vice-président et de garder uniquement la commission de discipline. Celle-ci a répondu qu'elle ne souhaitait pas que de telles scènes se reproduisent dès que Roland Pyron ne serait pas d'accord avec une action et que pour elle, la seule option était sa démission, ce qu'il n'accepte pas.
- Il était donc important, dans un tel contexte, de réunir l'ensemble du comité pour que chacun s'exprime sur le sujet.
- Plusieurs avis très partagés :
 - Robert propose qu'une discussion ait lieu entre Étienne, Maryse et Roland pour mettre à plat les différents problèmes ;
 - Étienne demande que tout le monde y mette du sien dans tous les dossiers proposés ;
 - Robert : que, avec l'expérience qu'il a acquis après plusieurs mandats au Comité 22, Roland assiste Maryse sur les sujets où elle peut manquer d'expérience, mais qu'il ne reste pas « vice-président » ;
 - Christian : Roland devrait rester, mais uniquement en tant que membre.
 - À la fin de la réunion, il est demandé à Maryse et Roland, s'ils sont d'accord, de se contacter pour régler leur différend.
- Roland précise qu'il ne démissionnera pas de ses fonctions actuelles, mais que Maryse Duchêne Droff, une fois réélue, pourra ne pas le reconduire en tant que Vice-Président.
- Les échanges stoppent à 19h30 car ils deviennent improductifs.

➤ Date prochaine réunion en visioconférence :

- 31 mars 2021 de 17h à 19h : Élection d'un(e) membre du Bureau par le Comité Directeur pour exercer provisoirement les fonctions de Président(e) au siège du Comité.
- 10 avril 2021 : tirage Coupes (Etienne Symoneaux, Ludovic Coquillon en présentiel et Christian Robelet en visio, et les présidents de club qui le désirent) ;
- 17 avril 2021 : réunion Comité Directeur (pour préparer les championnats qualificatifs aux championnats de France, si les annonces ministérielles du 15/4 vont dans le bon sens) ;
- 23 avril 2021 à 18h : réunion Comité Directeur en visioconférence ;
- 24 avril 2021 10h/11h : nouveau vote par les présidents de club pour l'élection de la Présidente Maryse Duchêne Droff au siège social du Comité.

Fin de la réunion à 21h

Fait à Brézillet le 31 mars 2021

Pour le Comité Directeur du CD22PJP

Maryse DUCHÊNE-DROFF

Etienne SYMONEAUX